

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE	N° d'ordre 26009
---	--	--------------------------------

Séance du : 6 mai 2026.

L'an deux mille vingt-six, le 6 mai à 18h, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la présidence de Madame Pascale FERCHAUD Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 29 avril 2026.

MEMBRES PRÉSENTS					
Emmanuelle MENARD	<input type="checkbox"/>	Jacky GRELLIER	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Luc GARREAU	<input type="checkbox"/>
Pascale FERCHAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	Thierry LEBLAN FALZONE	<input checked="" type="checkbox"/>	Pierre-Emmanuel GUILLOT	<input checked="" type="checkbox"/>
Yannick CHARRIER	<input checked="" type="checkbox"/>	Tanguy VRIGNAUD	<input type="checkbox"/>	Véronique ETHIOUX	<input checked="" type="checkbox"/>
Sandra CAILTON	<input checked="" type="checkbox"/>	Etienne GOBIN	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Florence PREAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	Nicole RENAUD	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
POUVOIRS					
Monsieur Tanguy VRIGNAUD donne son pouvoir à Monsieur Pierre-Emmanuel GUILLOT.					
Madame Nicole RENAUD donne son pouvoir à Madame Pascale FERCHAUD.					
Monsieur Jean-Luc GARREAU donne son pouvoir à Monsieur Etienne GOBIN.					

Secrétaire de séance : Monsieur Etienne GOBIN.

FINANCES

Tarifs des repas des aînés

Le traditionnel Repas des Aînés organisé par la municipalité et le C.C.A.S. est un repas dansant, préparé chaque année, dans la salle l'Europe à Bocapole, pour les personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées à Bressuire centre.

C'est une animation très appréciée et une occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'une bonne table, de chanter et danser. En 2025, le Repas des Aînés a rassemblé 357 personnes. En 2026, 385 personnes étaient présentes.

TARIFS pratiqués en janvier 2026 :

- Pour les aînés, les tarifs appliqués étaient :
- 16 € pour les personnes âgées de 70 ans et plus ;
- 20 € pour les personnes accompagnantes âgées de moins de 70 ans.

Le montant réglé au traiteur, était de 23 € par repas (eau, vin, mousseux et pain compris) avec table dressée, fourniture de nappes, serviettes et vaisselle.

Accusé de réception en préfecture 079-267900058-20260506-DCA_2026_009-DE Date de télétransmission : 12/05/2026 Date de réception préfecture : 12/05/2026

Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **12 MAI 2026**

- Une collation d'un montant de 12,50 € a été également servie aux bénévoles qui ont assuré le service,
- Un repas est offert aux élus du CCAS et de la Ville qui aident à l'organisation de ce temps.

Proposition de tarifs pour le repas de février 2027 :

DÉSIGNATION	TARIFS
Prix du repas pour les participants (invité et conjoints) de plus de 70 ans	16 €
Prix du repas pour les conjoints de moins de 70 ans	20 €
Prix du repas pour les conjoints résidant hors Bressuire (égal au coût de revient du repas)	32 €

REPAS DES AÎNÉS – COMMUNES DÉLÉGUÉES

Ce même repas est également organisé dans les 8 communes déléguées de Bressuire. Le Conseil d'Administration détermine l'âge des invités et des personnes pouvant accompagner, pour chaque commune déléguée. Le service est réalisé par les élus locaux et des bénévoles.

Comme pour la commune de Bressuire, le repas est offert aux personnes qui aident au service.

Proposition de tarifs et âges des communes déléguées :

COMMUNE	2024			2025			PROPOSITION 2026		
	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT
BEAULIEU-SOUS-BRESSUIRE	68	13 €	17 €	68	14 €	18 €	68	14 €	18 €
BREUIL-CHAUSSÉE	70	13 €	17 €	70	14 €	18 €	70	14 €	18 €
CHAMBROUTET	65	13 €	17 €	65	14 €	18 €	65	14 €	18 €
CLAZAY	65	13 €	17 €	65	14 €	18 €	65	14 €	18 €
NOIRLIEU	65	13 €	17 €	65	14 €	18 €	65	14 €	18 €
NOIRTERRE	70	13 €	17 €	70	14 €	18 €	70	14 €	18 €
SAINT-SAUVEUR	70	13 €	17 €	70	14 €	18 €	70	14 €	18 €
TERVES	70	13 €	19 €	70	14 €	20 €	70	14 €	20 €

802

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- D'ACCEPTER les tarifs proposés pour le Repas des Aînés de Bressuire de 2027 ;
- D'ACCEPTER les tarifs ci-dessous pour les Repas des Aînés 2026 des communes déléguées.

14 €
18 €
20 €

Accusé de réception en préfecture
079-267900058-20260506-DCA_2026_009-DE
Date de télétransmission : 12/05/2026
Date de réception préfecture : 12/05/2026

Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : 12 MAI 2026

La Vice-Présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme



La vice-présidente,

Pascale FERCHAUD

Le secrétaire de séance,

Etienne GOBIN

Accusé de réception en préfecture
079-267900058-20260506-DCA_2026_009-DE
Date de télétransmission : 12/05/2026
Date de réception préfecture : 12/05/2026

Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : 12 MAI 2026